

# Examen de la littérature

*Sur les pratiques courantes de la participation parentale  
et communautaire des Premières Nations*

Préparé par :

*Le Conseil en Éducation des Premières Nations*

*En collaboration avec :*

*Katenies Research and Management Services*

*Dr. Rose Alma J. McDonald*



Avril 2009



# Table des matières

<b>Aperçu.....</b>	<b>4</b>
<b>Exemples des stratégies courantes pour susciter la participation...</b>	<b>5</b>
<b>Pratiques de quelques communautés des Premières Nations.....</b>	<b>7</b>
<b>Aperçu d'un cas de réussite.....</b>	<b>10, 15</b>
<b>Analyse .....</b>	<b>21</b>
<b>Recommandations.....</b>	<b>25</b>
<b>Addenda.....</b>	<b>27</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>44</b>



## APERÇU

La participation parentale et communautaire s'entend généralement des façons dont les écoles, les familles et les communautés interagissent pour soutenir l'apprentissage et le développement des étudiants. Traditionnellement, on considère que le soutien aux étudiants à l'école se résume à des rencontres entre les parents et les enseignants et à du bénévolat dans les classes.

Les recherches révèlent plusieurs différences entre les parents des Premières Nations et les parents qui ne sont pas des membres des Premières Nations en ce qui concerne la participation parentale et la satisfaction à l'égard du système scolaire. Parmi ces différences, on compte celles qui suivent :

- Il existe un manque de communication entre les parents des Premières nations et le personnel des écoles dans les activités de parentales et scolaires et les activités parascolaires. Selon une étude menée en Colombie-Britannique sur une période de sept ans, moins de 25 p. 100 des enseignants sondés étaient *satisfaits* ou *très satisfaits* de leur communication avec les parents des Premières nations<sup>1</sup>.
- La communication entre les parents des Premières Nations et les écoles est déficiente.
- Les enseignants et l'administration ne comprennent pas vraiment la culture des Premières Nations et leur façon de voir le monde.
- Les parents des Premières Nations éprouvent des craintes et des réserves à l'égard du système scolaire<sup>2</sup>.

## OBSTACLES

De nombreux obstacles limitent la participation parentale dans les écoles, notamment<sup>3</sup> :

- Les expériences négatives vécues par les parents des Premières Nations à l'école (pendant les séjours dans les pensionnats).
- Les barrières à la communication (la structure traditionnelle de l'école est fragmentée, tandis que les Premières Nations sont plus holistiques de nature, le langage corporel et l'utilisation du langage sont également des barrières culturelles).

---

<sup>1</sup> R.A. Malatest & Associates Ltd. *Parent and Education Engagement Partnership Project: A Discussion Paper*. (2002). R.A. Malatest & Associates Ltd: p. 7

<sup>2</sup> *ibid.* p. 3

<sup>3</sup> *ibid.* p. 10

- Le manque de compréhension de la part des écoles (le personnel, l'administration, les enseignants, planification des programmes d'études, etc.).
- La sensibilisation culturelle.
- La pauvreté et la maladie dans les familles des Premières Nations.
- Le manque de stratégies de la part des écoles pour inciter la participation.
- L'intimidation, le racisme et les brutalités.
- La nature négative des relations entre les parents et les enseignants (fréquemment, les enseignants et les parents ne se rencontrent que dans des circonstances négatives ou que lorsqu'il y a un problème).
- La « ségrégation » des étudiants des Premières Nations.

## **EXEMPLES DES STRATÉGIES COURANTES POUR SUSCITER LA PARTICIPATION**

Les stratégies qui contribuent à de bonnes interactions entre les parents et l'école se répartissent en cinq catégories<sup>4</sup>.

- **Stratégies et initiatives de gouvernance**  
Ces initiatives peuvent comprendre un comité d'éducation des Autochtones et des Premières Nations, chargé de donner des commentaires sur la structure et le financement des programmes, la promotion de la participation des parents des Premières Nations aux comités consultatifs de parents et des parents siégeant au conseil scolaire de district.
- **Services de soutien aux Premières Nations**  
Ces services de soutien comprennent des activités de liaison entre la maison et l'école, des services d'aide aux activités culturelles et à l'éducation des Premières Nations et d'autres fonctions de soutien.
- **Activités d'orientation scolaire**  
Les écoles donnent une journée d'orientation aux nouveaux étudiants et à leurs parents avant le premier jour d'école, organisent une rencontre avec les parents, le personnel de soutien aux Premières Nations et les enseignants au début de l'année, organisent des rencontres positives (notamment pour souligner la réussite des étudiants) et produisent des guides pour les parents qui décrivent simplement les programmes, les politiques, le soutien et les attentes des écoles.

---

<sup>4</sup> R.A. Malatest & Associates Ltd. *Parent and Education Engagement Partnership Project: A Discussion Paper*. (2002). R.A. Malatest & Associates Ltd: p. 16-22

- **Activités de sensibilisation aux cultures et favorisant l'inclusion des cultures**  
Les écoles soutiennent les activités culturelles qui encouragent la participation parentale et font appel aux parents comme ressources et assistants à l'école; les écoles créent aussi un espace accueillant pour les étudiants et les parents.
- **Autres stratégies**  
Utiliser l'école comme ressource communautaire, offrir des séminaires et des ateliers aux parents.

En plus de ce qui précède, les stratégies suivantes ont été jugées efficaces pour favoriser la participation parentale dans les écoles des Premières Nations :

- **Favoriser des milieux familiaux stimulants** : stratégies visant à aider les parents à assumer leur rôle et à créer des conditions propices pour l'apprentissage des étudiants.
- **Promouvoir la prise de décision partagée** : stratégies qui incluent les familles et les communautés comme partenaires et pairs dans les décisions de l'école.
- **Accroître la communication entre la famille, la communauté et l'école** : stratégies qui favorisent la communication efficace, afin de connaître et de satisfaire les besoins des parents, des écoles et des communautés.
- **Coordonner les ressources et les services** : stratégies qui coordonnent les programmes établis pour fournir des services aux familles, aux étudiants, aux écoles et aux communautés.
- **Favoriser le bénévolat** : stratégies visant à promouvoir le bénévolat.
- **Soutenir le développement des jeunes.**
- **Soutenir l'apprentissage à l'extérieur de l'école.**
- **Étendre le développement communautaire<sup>5</sup>.**

---

<sup>5</sup> *What do we mean by Family and Community Connections with Schools?* Module 1. Family and Community Relations. (2005). Southwest Educational Development Laboratory: p. 4

## PRATIQUES DE QUELQUES COMMUNAUTÉS DES PREMIÈRES NATIONS

Selon des études, les pratiques qui favorisent des relations positives entre les écoles et les parents sont les suivantes :

- **Faire participer les parents** au processus décisionnel : il est bien connu que le sentiment d'appartenance fait augmenter la participation.
- **Communiquer.** La communication doit être axée sur le dialogue. Pour ce faire, il faut instaurer la confiance, établir des relations avec les parents, utiliser différents moyens de communication et donner aux parents des occasions de se rencontrer à l'école dans le cadre d'activités sociales.
- « **Sortir des sentiers battus** ». Les stratégies et les processus doivent permettre la créativité et la souplesse.
- **Déterminer et éliminer les obstacles.**
- **Modèles de rôle des Premières Nations.**
- **D'autres pratiques comme** l'établissement de clubs de parents, la création d'activités pour les parents et les étudiants et autres mesures incitatives<sup>6</sup>.

La clé du succès dans la conception de pratiques est l'inclusion des Premières Nations dans l'élaboration des programmes et des politiques scolaires.

Par contre, la tenue de réunions sans motifs, les initiatives de courte durée, les gestes symboliques, la promotion inefficace des activités et le délestage des parents et des étudiants aux spécialistes ont été cités parmi les stratégies jugées inefficaces pour la participation des parents et des écoles des Premières Nations<sup>7</sup>.

### RÉSULTATS DES PRATIQUES

#### Résultats des types de participation

Voici des résultats possibles des pratiques générales qui soutiennent le partenariat entre les parents et les écoles des Premières Nations :

- **Réussite scolaire accrue** parce que les élèves reçoivent davantage de soutien pour les activités d'apprentissage en classe et à la maison.

---

<sup>6</sup> R.A. Malatest & Associates Ltd. *Parent and Education Engagement Partnership Project: A Discussion Paper*. (2002). R.A. Malatest & Associates Ltd: p. 22

<sup>7</sup> R.A. Malatest & Associates Ltd. *Parent and Education Engagement Partnership Project: A Discussion Paper*. (2002). R.A. Malatest & Associates Ltd: p. 27



- **Meilleure connaissance et compétence pour les membres de la famille** concernant la façon d'aider leurs enfants sur le plan scolaire, mais également physiquement et émotionnellement.
- Lorsque les dirigeants de l'école et du district *favorisent la prise de décision partagée*, ils peuvent **accroître les interventions entre la famille et l'école** qui renforcent les relations et soutiennent les efforts pédagogiques de l'école<sup>8</sup>.

### ÉCHANTILLON DE PRATIQUES

Les communautés suivantes comptent parmi les exemples de partenariats réussis entre les parents et les communautés des Premières Nations :

1. Conseil scolaire mohawk d'Akwesasne;
2. École de Kitigan Zibi;
3. Kahnawake;
4. Ecoles Annie Whiskeychan et Wiinibekuu;
5. École élémentaire et intermédiaire d'Eskasoni

#### 1. Conseil scolaire mohawk d'Akwesasne

Le Conseil scolaire mohawk d'Akwesasne a créé divers partenariats avec les organisations communautaires locales, dont un avec le centre culturel Ronathahonni. Ce centre a pour mandat de sensibiliser le public au sujet de la culture, de l'histoire et des traditions des Haudenosaunees. Le centre abrite des bureaux administratifs, un musée, une bibliothèque et une librairie. Les enseignants du Conseil scolaire invitent régulièrement le personnel du centre Ronathahonni dans leur classe pour échanger des renseignements sur la culture et l'histoire des Mohawks. Le centre reçoit du financement fédéral et provincial. Sa troupe de chanteurs mohawks donne périodiquement des spectacles dans les écoles locales.

Le Conseil scolaire a également un partenariat avec le centre de développement social et de santé Kanonhkwatsheri:io, situé près de l'école Kana:takon à Saint-Régis, au Québec. Ce centre favorise des modes de vie sains et traite de manière holistique les besoins des gens d'Akwesasne. En plus de promouvoir un mode de vie sain, il s'occupe de la prévention de la maladie et du traitement des besoins physiques, émotionnels, mentaux et sociaux des membres de la communauté. Le personnel du centre se rend régulièrement à l'école pour enseigner aux élèves des modes de vie sains. En 2005-2006, des infirmières du centre ont organisé un marcheton pour ramasser des fonds en vue d'offrir des collations saines.

---

<sup>8</sup> *What do we mean by Family and Community Connections with Schools?* Module 1. Family and Community Relations. (2005). Southwest Educational Development Laboratory: p.6-7

Il existe un conseil unifié de parents, et les parents font du bénévolat de différentes façons dans les écoles, par exemple pour les foires et les activités de financement. Les gymnases et les installations des écoles sont également utilisés pour différentes activités communautaires<sup>9</sup>.

Il y a maintenant un club d'enfants à l'école Kana:takon, une activité parascolaire très populaire pour les étudiants et les parents. Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne, l'Akwesasne Area Management Board et le fonds de Réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants financent le programme. Les enseignants et les travailleurs de soutien enseignent dans les domaines suivants : la santé, la dynamique de vie, la carrière professionnelle, l'informatique, le sport et les activités récréatives.

Finalement, le Conseil scolaire collabore étroitement avec plusieurs partenaires, afin d'assurer une relation solide entre l'école et la communauté. Les gymnases des écoles et autres installations sont utilisés pour différentes activités communautaires. Les écoles sont aussi désignées refuges d'urgence en cas de besoin. Les enseignants et les autres membres du personnel de l'école sont fréquemment invités à participer aux activités communautaires locales<sup>10</sup>.

De plus, un comité consultatif de parents pour le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones du Conseil scolaire se réunit mensuellement et donne aux parents la possibilité de participer à la prise de décisions concernant le programme. Les parents dont les enfants sont inscrits au programme doivent être disposés à accueillir le personnel du programme qui vient leur rendre visite afin de concevoir et de suivre les plans d'intervention personnalisés pour leurs enfants. Les parents qui choisissent de participer doivent également assister aux ateliers portant sur la communication du couple, la langue mohawk, le développement de l'enfant, etc. Ces interventions précoces et cette formation ont eu des effets notables sur le degré de maturité scolaire et le taux de satisfaction des parents et des enseignants<sup>11</sup>.

Le Conseil scolaire mohawk d'Akwesasne est un conseil élu composé de neuf membres, soit trois de chaque district d'Akwesasne. Avec le directeur de l'enseignement et le personnel enseignant, les membres du Conseil scolaire supervisent la planification, les politiques, les finances, l'embauche, l'évaluation, le transport des élèves et les relations communautaires relevant de la compétence du Conseil. Le Conseil tient des réunions publiques et est responsable des relations communautaires. Des comités de parents sont établis dans chacun des districts du Conseil pour aider à la planification des activités sociales et de financement. Les comités de parents, contrairement au Conseil, n'interviennent pas dans les affaires scolaires<sup>12</sup>.

---

<sup>9</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 26-27.

<sup>10</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 25-26.

<sup>11</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 30.

<sup>12</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 22.

## APERÇU D'UN CAS DE RÉUSSITE

[Traduction]

*Chaque année depuis 1993, une foire scientifique des Mohawks d'Akwesasne est présentée. Elle est organisée par un comité de bénévoles du Conseil scolaire mohawk d'Akwesasne et des enseignants de la St. Regis Mohawk School (située à Akwesasne, New York) et des membres de la communauté.*

*La foire scientifique montre des travaux d'élèves des trois écoles du Conseil scolaire (deux au Québec et une en Ontario) et des élèves de 6<sup>e</sup> année à la St. Regis Mohawk School (située à Akwesasne, New York). Les élèves de la 1<sup>re</sup> année à la 5<sup>e</sup> année participent à un concours d'affiches, tandis que les élèves plus âgés présentent des projets de démonstration complets. Des prix couronnent les meilleurs projets et les gagnants se qualifient pour le concours de l'United Counties Science Fair Competition de Cornwall, en Ontario.*

*Les élèves du Conseil scolaire ont gagné des prix au concours de l'United Counties et un élève s'est même rendu au concours de la Canadian Science Fair. Les élèves participent également à l'Indian Science and Engineering Society's National Fair à Albuquerque, au Nouveau-Mexique<sup>13</sup>.*

## 2. École de Kitigan Zibi

Un autre exemple de partenariat entre une communauté et une école est celui de l'école de **Kitigan Zibi**, au Québec. Voici d'abord certains faits, il s'agit d'une école communautaire fréquentée par des élèves d'âge préscolaire à la 11<sup>e</sup> année. Parmi les autres sites communautaires pour l'éducation, il y a le Pakinawatik Kikinamadinan Kindergarten, la garderie du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, un centre culturel ainsi que le programme d'immersion linguistique d'une demi-journée en algonquin de l'école Mokasige et un programme d'éducation aux adultes<sup>14</sup>. Tous les postes du personnel de l'école sont actuellement occupés par des membres des Premières Nations.

---

<sup>13</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 29.

<sup>14</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 74.

L'école est dirigée par le Conseil scolaire de Kitigan Zibi, qui a été établi en 1978 (appelé aujourd'hui « secteur scolaire de Kitigan Zibi ») par le conseil de bande qui supervise l'éducation dans la communauté. Le Conseil scolaire est composé de personnes élues de la communauté : des parents ou des aînés pour la majorité. Les membres du Conseil scolaire sont responsables du budget, du personnel et de la gestion des programmes scolaires. Ce secteur compte cinq employés à plein temps : un directeur de l'enseignement, un directeur-adjoint, un secrétaire exécutif, un adjoint administratif et un agent du programme de soutien aux étudiants postsecondaires. Le financement de ces postes vient du budget de fonctionnement de base pour l'éducation de la communauté<sup>15</sup>.

Les principaux facteurs de réussite du partenariat entre l'école et la communauté de Kitigan Zibi sont les suivants :

L'école de Kitigan Zibi est respectée et bien connue dans la communauté pour le milieu chaleureux et ouvert qu'elle offre aux étudiants, aux parents et aux membres de la communauté. Les parents se rendent fréquemment à l'école, où ils sont accueillis chaleureusement. Des commentaires faits par des parents indiquent qu'ils se sentent très à l'aise dans l'école et les bureaux du Conseil scolaire.

La communication avec les parents se fait de bien des façons. Il y a les réunions spontanées, les réunions prévues, les appels téléphoniques, les annonces à la radio, les dépliants et les lettres envoyées aux parents. La communication se fait aussi quand les enseignants se déplacent dans la communauté. De fait, bon nombre des membres du personnel et des enseignants de Kitigan Zibi ont un lien de parenté avec les étudiants et leurs parents, ce qui crée automatiquement un degré d'aisance avec l'école et son personnel.

Le Conseil scolaire de Kitigan Zibi facilite aussi la communication dans la communauté. Le fait que les membres sont des parents, des grands-parents et des aînés ajoute un élément de maîtrise et de responsabilité communautaires à l'égard des programmes scolaires, ce qui assure à la communauté une appropriation de l'école et de ses programmes<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 76.

<sup>16</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 76.

Une recherche quantitative menée par l'Université McGill confirme cette réalité :

[Traduction]

*Une évaluation commandée par le Conseil scolaire et menée par l'Université McGill en 2005 a échantillonné les opinions des parents sur les programmes et les prestations scolaires. Les commentaires sur la disponibilité des enseignants étaient tous positifs. Les parents interrogés ont dit que les enseignants étaient disposés à consacrer du temps pour discuter des questions relatives aux étudiants. Une grande majorité des seize parents interrogés pendant cette évaluation pensaient que l'école faisait du bon travail pédagogique pour leurs enfants, même si certains étaient préoccupés par la manque de temps pour discuter des questions concernant les étudiants avec les enseignants en dehors des réunions prévues pour la remise de bulletins scolaires. Les parents interrogés pendant l'étude considéraient que la communication entre l'école et la communauté était généralement bonne<sup>17</sup>.*

Une recherche qualitative menée par le conseil a confirmé ce qui suit :

[Traduction]

*Un sondage commandé en 2004 par le Conseil scolaire de Kitigan Zibi comportait 93 questionnaires à remplir par les parents des enfants fréquentant l'école de Kitigan Zibi. Les plus grandes tendances qui sont ressorties de ces données concernant la participation parentale et la communication étaient les suivantes :*

- *92 % des parents croyaient que la communication de l'école avec eux était satisfaisante ou très satisfaisante, et cinquante et un pour cent des parents ont dit que la communication avec eux était très satisfaisante;*
- *66 % des parents ont dit participer à l'éducation de leurs enfants, tandis que trente-trois pour cent ont dit y participer un peu;*
- *56 % des parents ont dit recevoir la majeure partie de l'information au sujet de l'école par leurs enfants;*
- *69 % des parents ont dit que quelqu'un de l'école communiquait avec eux lorsque leurs enfants se comportaient mal, tandis que cinquante-deux pour cent ont mentionné avoir été contactés quand leur enfant avait fourni un rendement exceptionnellement bon.*

Le commentaire d'un parent résumait la situation de la participation parentale à

---

<sup>17</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 76.

l'école comme suit :

*Nous avons des parents qui participent beaucoup et d'autres qui ne participent jamais. Il est quand même bon d'informer les parents qui ne participent pas activement à l'école (Parent)<sup>18</sup>.*

Voici d'autres partenariats entre l'école et la communauté :

- Programmes de santé locaux;
- Services de police;
- Liaison avec les services communautaires;
- Liaison avec le conseil de bande;
- Activités auxquelles participent les Kokomis/Mishomis (grands-mères/grands-pères). Journée où des étudiants et leurs grands-parents se réunissent pour se raconter des histoires et relater leur cheminement dans une ambiance de fête et de partage.
- Relations d'affaires où l'école achète des services et des produits locaux dans la mesure du possible (comme des services d'imprimerie).
- L'école permet à la communauté d'utiliser son gymnase pour des activités comme le pow-wow annuel<sup>19</sup>.

Le partenariat entre l'école et les parents a permis de créer des liens solides et permanents avec les parents, les dirigeants de l'école et les représentants de la communauté. Les principaux facteurs qui contribuent à la réussite de Kitigan Zibi sont les suivants :

1. La responsabilité communautaire à l'égard des programmes éducatifs.
2. La maîtrise locale, un facteur important dans la réussite de l'école.
3. Le fait que la communauté a refusé le « statu quo » et a décidé de prendre en main les résultats de son programme scolaire en mettant en place les éléments dont elle a *besoin*.
4. La promotion d'un milieu scolaire coopératif. Un climat ouvert et tolérant est établi grâce à la présence d'un grand nombre d'enseignants et d'administrateurs des Premières Nations à l'école. Beaucoup d'étudiants deviennent membres du personnel de l'école une fois rendus à l'âge adulte ou des ardents défenseurs de l'école au sein de la communauté, ce qui a un grand impact avec le temps.
5. Un leadership politique et administratif fort. Les efforts constants du conseil de bande, des aînés et de l'administration ont contribué à l'établissement d'un partenariat solide entre les parents, l'école et la communauté<sup>20</sup>.

---

<sup>18</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 76.

<sup>19</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 79-81

<sup>20</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 95.

### 3. Kahnawake

Kahnawake a créé un modèle unique pour le partenariat entre les parents et l'école. Chaque école (deux écoles élémentaires et une école secondaire) a un comité de parents comptant de 6 à 12 parents. Ces comités collaborent avec l'école en fournissant du soutien pour les programmes et en organisant des activités de financement. Deux parents de chacun de ces comités sont nommés au *Combined School(s) Committee of the Kahnawake Education System*.

Le *Combined School(s) Committee of the Kahnawake Education System* compte douze membres, deux de chaque école, un représentant de chaque longue maison et quatre membres à titre individuel qui sont des parents élus lors de l'assemblée générale. Ce comité est chargé de la gestion de l'éducation préscolaire jusqu'aux études supérieures et est responsable de la planification, du suivi et de la supervision de tous les aspects de la gestion scolaire. Le comité est en place depuis 1978.

Voici d'autres partenariats entre l'école et la communauté :

- Le conseil de bande : deux chefs sont affectés au dossier de l'éducation;
- Relations avec la Commission scolaire New Frontiers
- Centre culturel : programmes de langues, CD, émissions de télévision, etc.;
- First Nations Technical Institute;
- Programmes de services communautaires;
- Programmes de santé par l'intermédiaire du centre de santé et de l'hôpital;
- Formation interne sur le développement économique;
- Formation professionnelle;
- Formation interne des enseignants en partenariat avec l'Université McGill;
- Programmes de formation théâtrale pendant l'été pour les étudiants.

Le partenariat entre les parents et la communauté connaît beaucoup de succès. Kahnawake réussit à bien communiquer avec les parents au moyen de son journal local, d'émissions de télévision et de lettres<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> Interview with Edward Cross, Director of Education, Kahnawake Education Centre, Kahnawake, Québec, 24 mars 2009.

Kahnawake a établi un comité communautaire de parents qui fonctionne bien. Un exemple de partenariat entre les parents et l'école est le *programme de prévention du diabète (à l'école)*. L'approche adoptée par cette communauté repose sur les quatre éléments fondamentaux suivants :

1. Les membres de la communauté et les chercheurs travaillent en partenariat sur tous les aspects des projets et des programmes.
2. Le programme est flexible et adapté aux besoins de la communauté.
3. Tous les projets offrent des occasions d'apprentissage à tous ceux qui y participent.
4. L'intégration des éléments de l'intervention et de l'évaluation<sup>22</sup>.

### APERÇU D'UN CAS DE RÉUSSITE

[Traduction]

*Le projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake existe dans un contexte de l'histoire traditionnelle et du système de croyances iroquoien. Les fondements des Iroquois comprennent la Grande loi de la paix, ou Kaianereko:wa, et l'histoire de la création et les cérémonies anciennes. Elles représentent les grands enseignements : l'importance de l'équilibre de la société entre les hommes et les femmes, l'égalité de tous les êtres humains de la société et l'insistance sur le fait que la responsabilité des hommes et des femmes ne s'applique pas seulement aux préoccupations actuelles, mais aux sept générations à venir. La force de l'esprit iroquoien est démontrée dans le territoire mohawk de Kahnawake depuis les années 1960 avec des événements comme la réémergence du gouvernement traditionnel dans la communauté, l'alliance des parents pour administrer le système d'éducation et la prise en charge par les membres de la communauté des services de santé et des services communautaires et sociaux.*

*C'est le contexte qui entoure le projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake. Au milieu des années 1980, les médecins de l'hôpital local ont documenté le taux élevé de diabète – 12 p. 100 de la population adulte. Lorsqu'ils ont annoncé ces données à la communauté, les aînés ont dit : « Nous avons le diabète et nous devons vivre avec, c'est notre problème, mais faites quelque chose pour que les enfants ne l'aient pas. Empêchez le diabète chez les enfants. »*

---

<sup>22</sup> *Implementing participatory intervention and research in communities: lessons from the Kahnawake Schools Diabetes Prevention Project in Canada.* Extrait le 22 mars 2009 de [http://www.sciencedirect.com/science?\\_ob=ArticleURL&\\_udi=B6VBF-45TTJJF-3&\\_user=10&\\_rdoc=1&\\_fmt=&\\_orig=search&\\_sort=d&view=c&\\_acct=C000050221&\\_version=1&\\_urlVersion=0&\\_userid=10&md5=85836e1cee231e4202a759607d3e797a](http://www.sciencedirect.com/science?_ob=ArticleURL&_udi=B6VBF-45TTJJF-3&_user=10&_rdoc=1&_fmt=&_orig=search&_sort=d&view=c&_acct=C000050221&_version=1&_urlVersion=0&_userid=10&md5=85836e1cee231e4202a759607d3e797a)



*Les médecins pensaient qu'il fallait faire de la recherche pour répondre à cette demande et ont donc communiqué avec le centre d'éducation de Kahnawake, le centre hospitalier Kateri Memorial, l'Université McGill et l'Université de Montréal. De cette démarche est née une communauté – une équipe universitaire qui a rédigé une proposition de projet ayant reçu en 1994 du financement pour réaliser le projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake. Ce projet comprend des programmes de nutrition et d'activités physiques et un programme de prévention du diabète dans les écoles (qui a été établi par le personnel du centre hospitalier Kateri Memorial)<sup>23</sup>.*

#### **4. École Annie Whiskeychan et école secondaire Wiinebekuu**

Le Comité scolaire de Waskaganish permet aux membres de la communauté de jouer un rôle dans leurs écoles. Ce comité a une fonction consultative et donne son avis sur tout, depuis le budget de l'éducation jusqu'à la planification, en passant par les ressources humaines et le calendrier scolaire. Le Comité, qui est formé de parents et de membres de la communauté, tient six réunions par année. Généralement, la communauté voit d'un œil favorable le comité scolaire, bien que certains membres pensent qu'il ne dévoile pas suffisamment d'information concernant les budgets scolaires et les données sur le rendement des étudiants.

La contribution positive des parents aux écoles Annie Whiskeychan et Wiinebekuu est facilitée par les enseignants et les administrateurs en favorisant la participation des parents aux soirées de présentation des bulletins scolaires, aux remises des diplômes et à d'autres activités scolaires. De plus, des partenariats moins structurés sont nés entre l'école et d'autres groupes de la communauté. Au nombre de ces groupes et activités, on compte :

- Le conseil de bande;
- Le conseil d'administration local;
- L'Association des trappeurs cris;
- Le centre culturel;
- Le service de police et d'incendie de Waskaganish;
- Le gymnase, l'auditorium et les salles de classe des écoles, qui sont souvent utilisés pour les réunions de la communauté, les fêtes, les activités sportives et autres activités<sup>24</sup>.

---

<sup>23</sup> *Kahnawake Schools Diabetes Prevention Project*. Extrait le 22 mars 2009 de <http://depts.washington.edu/ccph/irbcasestories.html>

<sup>24</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 100-101.

## 5. École élémentaire et intermédiaire d'Eskasoni

L'école élémentaire et intermédiaire d'Eskasoni a recours à divers moyens pour favoriser la participation parentale et communautaire. Elle a constaté par expérience qu'il n'y a pas qu'une seule solution pour le partenariat entre la communauté et l'école, ce qui fonctionne avec une communauté ne conviendra pas nécessairement à une autre.

L'école élémentaire et intermédiaire Eskasoni cherche des façons d'accroître la participation des parents à leur école. Les activités de financement et le bénévolat ne suscitent pas beaucoup d'intérêt chez les parents. Toutefois, les ateliers à l'intention des parents dont les enfants ont des besoins spéciaux connaissent plus de succès.

La rétroaction positive est une politique adoptée par l'école qui lui a permis d'améliorer la communication et sa relation avec les parents. L'école demande aux enseignants de se rendre à la maison de chacun de leurs étudiants pour apprendre à connaître sa famille et souligner les situations positives pendant les cinq premières années d'études de l'enfant. Après cette période, les parents reçoivent un commentaire positif par téléphone chaque étape scolaire pour chacun des enfants. Cette politique a grandement contribué à établir des liens avec les parents et à leur donner une image positive du système scolaire<sup>25</sup>.

Voici d'autres partenaires établis dans la communauté :

- Les services de santé de la bande, qui ont créé une fiche d'évaluation complète de la santé pour chaque étudiant de la 5<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année.
- Native Alcohol and Drug Abuse Counseling Association (NADACA), qui rend visite aux étudiants et fait des présentations sur de sujets pertinents.
- Services à l'enfance et à la famille mi'kmaq, qui collaborent étroitement avec l'école et les enfants qui reçoivent leurs soins.
- L'agent de liaison communautaire avec la GRC, qui travaille avec les étudiants pour augmenter leur degré d'aisance avec la police.
- Le programme scolaire exploratoire, où les membres de la communauté enseignent l'artisanat traditionnel et d'autres activités intéressantes<sup>26</sup>.

### AUTRES ÉCHANTILLONS DE PRATIQUES

#### Le conseil d'établissement (CE) (Québec)

La réforme de l'éducation au Québec comporte plusieurs lignes d'action, dont l'objectif ultime est le succès du plus grand nombre de jeunes. Une de ces lignes d'action prévoit qu'une plus grande autonomie doit être conférée à l'école, et ce, par la décentralisation d'un certain nombre de pouvoirs et de responsabilités en matière de services éducatifs. À cette fin, des amendements à la *Loi sur l'instruction publique* ont permis de créer, au sein de chaque établissement scolaire, un conseil d'établissement.

---

<sup>25</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 54

<sup>26</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 54

Le conseil d'établissement représente donc un organisme décisionnel qui, par l'instauration d'une dynamique de gestion entre l'établissement et la commission scolaire, donne à l'école les leviers nécessaires pour répondre aux besoins éducatifs de tous les élèves.

### **Composition du CE**

La loi prévoit que l'élection des membres du conseil d'établissement de l'école a lieu au plus tard le 30 septembre; c'est donc avant le 30 septembre de chaque année que la commission scolaire détermine la composition du conseil d'établissement, et ce, après consultation de chaque groupe intéressé.

Le conseil d'établissement comprend au plus 20 membres et il est composé des personnes suivantes :

- Au moins quatre parents d'élèves fréquentant l'école et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, élus par leurs pairs;
- Au moins quatre membres du personnel de l'école, dont au moins deux enseignants et, si les personnes concernées le décident ainsi, au moins un membre du personnel professionnel non enseignant et au moins un membre du personnel de soutien, élus par leurs pairs;
- Dans le cas d'une école qui dispense l'enseignement secondaire du second cycle, deux élèves de ce cycle élus par les élèves de l'école inscrits au secondaire ou, selon le cas, nommés par le comité des élèves ou l'association qui les représente;
- dans le cas d'une école où des services de garde sont organisés pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, un membre du personnel affecté à ces services, élu par ses pairs;
- deux représentants de la communauté qui ne sont pas membres du personnel de l'école, nommés par les membres visés aux paragraphes 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup>.

### **Droit de vote**

Les représentants des élèves et ceux de la communauté n'ont pas le droit de vote au conseil d'établissement.

## Fonctions et pouvoirs du CE

Le CE exerce ses fonctions et pouvoirs sur les aspects suivants du système éducatif<sup>27</sup> :

- Il adopte et rend publics le projet éducatif ainsi que le plan de réussite, et rend compte de leur évaluation.
- Il approuve les règles de conduite et mesures de sécurité élaborées par la direction.
- Il produit un rapport annuel de ses activités à la commission scolaire.
- Il informe les parents et la communauté des services offerts par l'école.
- Il modifie ou révoque l'acte d'établissement.
- Il est consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école.
- Il donne son avis à la commission scolaire concernant les sujets relatifs à la bonne marche de l'école.
- Il approuve les modalités d'application du régime pédagogique, le temps alloué à chaque matière ainsi que les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des objectifs et contenus indicatifs des programmes.
- Il est informé des programmes d'études locaux, du choix des manuels scolaires, des critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques, des critères d'inscription des élèves, des règles de classement ainsi que des normes et modalités d'évaluation.
- Il approuve la programmation d'activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes.
- Il approuve la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers.
- Il approuve l'utilisation des locaux ou immeubles et est consulté sur les besoins de l'école relatifs aux biens et services et aux locaux ou immeubles.
- Il adopte le budget annuel de l'école.
- Il peut solliciter et recevoir un don ou une contribution.
- Il peut organiser des services extra scolaires.
- Il convient, avec la commission scolaire, des modalités de surveillance le midi et de services de garde en milieu scolaire.

## Désavantages ou obstacles liés à l'implantation d'un CE dans une école des Premières Nations

### Recrutement

- Difficulté pour une école de bande à recruter le nombre de représentants nécessaires selon le cadre de référence du CE. Selon la loi provinciale, seules les écoles ayant 60 élèves ou moins peuvent déroger à l'obligation d'avoir vingt représentants.
- De plus, à l'intérieur du bassin de candidats, plusieurs sont à la fois parents et enseignants ou membres du personnel.

---

<sup>27</sup> Source : [http://www.mels.gouv.qc.ca/Conseils/ce/interieur/pdf/affiche\\_ecoles\\_f.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/Conseils/ce/interieur/pdf/affiche_ecoles_f.pdf)

#### Un CE par école

- Les communautés membres du CEPN ont majoritairement tendance à établir une structure parentale « communautaire », c'est-à-dire pour l'ensemble des écoles.

#### Structure hiérarchique

- Dans un CE, les responsabilités et pouvoirs du directeur d'école sont clairement définis. Pour adapter cette structure aux écoles de bande, il est possible que les communautés doivent établir, dans cette structure, la place du directeur de l'éducation, des conseillers, etc.

#### Encadrement légal

- *La Loi sur l'instruction publique* ainsi que les commissions scolaires encadrent les pouvoirs et obligations des CE. Cet encadrement permet d'en faciliter le fonctionnement (formation et production de documents-cadres, règlement des litiges, fonctionnement, etc.). Dans le cas de la communauté, les aspects légaux qui encadrent les CE doivent être déterminés et renforcés localement.

#### Adoption du budget annuel de l'école

- La crise du financement des écoles de bande et le mode de financement actuel peuvent rendre très difficiles la présentation et la reddition de comptes au CE par le directeur de l'école.

#### Obligation d'élire les membres en septembre

- Cette formalité ainsi que la rigidité du cadre légal des CE en différentes matières peuvent ajouter une lourdeur inutile à la gestion du CE dans une école des Premières Nations.

### **Avantages liés à l'implantation d'un CE dans une école des Premières Nations**

#### Participation des grands-parents

- Un grand-parent peut être élu à titre de parent d'un élève s'il est titulaire de l'autorité parentale ou s'il assume la garde de cet élève.

#### Droit de regard sur les grandes orientations de l'éducation

- Cette structure permet aux parents de décider des grandes orientations de leur école. Le pouvoir conféré aux parents par l'encadrement légal du CE peut constituer un incitatif à la présence.

#### Dons et contributions

- Le CE peut solliciter et recevoir un don ou une contribution et surveiller l'administration des fonds. Le CE d'une école des Premières Nations, pourrait, en théorie, effectuer de la recherche de financement pour son école et administrer les fonds recueillis.

### **Conclusion**

Le conseil d'établissement constitue un moyen d'assurer une participation parentale dans les décisions qui doivent être prises sur les enjeux de l'école (budget, approche pédagogique, grille-matières, calendrier scolaire, etc.). Pour agir efficacement sur l'engagement de l'ensemble des parents dans l'apprentissage de leurs enfants, d'autres structures connexes doivent être mises en place, comme : le conseil de parents, les organisations de participation parentale et tout autre comité mandaté de contribuer à la mission de l'école (ex : embellissement de l'école, promotion de la culture, autofinancement, soutien aux activités parascolaires, etc.).

Selon notre lecture, le modèle du CE mis au point par le MELS est adaptable au besoin des communautés, dans la mesure où la communauté choisit :

- de se doter d'un fonctionnement et d'outils de gestion semblables à ceux des écoles provinciales (projet éducatif, plan de réussite);
- de définir des mécanismes locaux pour compenser l'absence d'obligations légales;
- d'assurer une formation continue du directeur de l'école ou de l'éducation, ainsi que des membres du CE;
- de soutenir le directeur ou la direction de l'éducation ainsi que les membres du CE dans leurs rôles et responsabilités.

Source : Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport. (s.d.). Consulté le 20 avril 2009, Les conseils d'établissement :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/Conseils/ce/interieur/apropos.html>

## **ANALYSE**

Une étude sur l'éducation des Premières nations confirme l'importance de la participation parentale à l'éducation de leurs enfants.

[Traduction]

*Dans l'ensemble de la littérature récente sur l'éducation des Premières Nations, le concept de la participation parentale et communautaire est prôné et renforcé. Dans les principaux documents de travail et les grandes études publiés de puis les années 1970, la participation parentale constitue une caractéristique centrale de la maîtrise des Premières Nations. La maîtrise parentale et communautaire est le principe fondamental du document La maîtrise indienne de l'éducation indienne, produit par La Fraternité des Indiens du Canada en 1973. Ce concept est réitéré dans plusieurs essais, notamment dans Indian Education in Canada, Volume 2 : The Challenge, publié en 1987, Tradition et Éducation, rapport présenté en 1988 par l'Assemblée des Premières Nations, le Rapport de la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones, déposé en 1996, le Rapport final du Groupe de travail national du ministre sur l'éducation, publié en 2002 et bien d'autres grandes études et sites Web. En Ontario, les chefs de l'Assemblée ont reconnu l'importance de l'influence parentale dans la participation scolaire des étudiants des Premières Nations :*

*«... une stratégie de communication doit être établie pour joindre les parents et les familles et encourager nos étudiants à rester à l'école, à étudier les mathématiques et les sciences, à assister à des foires et à des camps scientifiques et à poursuivre des études en soins de santé. » (Resolution 03/22 – Strategy for Increasing First Nations Health Professionals, Chiefs of Ontario, June 2003)<sup>28</sup>*

Le partenariat entre les parents et les écoles des Premières Nations doit être plus qu'un simple partenariat. Il faut que les écoles aient des liens étroits avec la communauté. Les études sont claires sur ce point :

[Traduction]

- *LA PARTICIPATION de la communauté est le facteur le plus important. Nous devons faire de l'éducation un élément à part entière de chaque communauté; elle ne peut pas être absente.*
- *Les aînés et les dirigeants de la communauté doivent prendre part à un dialogue ouvert [...] Il faut que nous puissions agir plus directement sur notre éducation<sup>29</sup>.*

La Commission royale sur l'éducation (une initiative prise par le gouvernement de l'Ontario en 1990) traite précisément de la participation parentale dans son rapport.

[Traduction]

*[...] les parents autochtones veulent aussi apporter une plus grande contribution à l'école que fréquentent leurs enfants. Certains Autochtones pensent qu'il faudrait augmenter le nombre de membres aux conseils scolaires ou permettre aux parents de voter aux élections des conseils scolaires; d'autres cherchent des façons plus directes de participer à leurs écoles locales. D'autres encore sont plus préoccupés par l'obtention d'une autonomie gouvernementale et d'une maîtrise complète de leur propre système d'éducation, du niveau préscolaire jusqu'au niveau postsecondaire, ainsi que de l'éducation et de la formation des adultes (gouvernement de l'Ontario)<sup>30</sup>.*

### Principes de la participation parentale

---

<sup>28</sup> Chabot, L. (n.d.). *Engaging First Nations Parents in Education: An Examination of Best Practices*. Canada: p. 2.

<sup>29</sup> Chabot, L. (n.d.). *Engaging First Nations Parents in Education: An Examination of Best Practices*. Canada: p. 25-27.

<sup>30</sup> Chabot, L. (n.d.). *Engaging First Nations Parents in Education: An Examination of Best Practices*. Canada: p. 5-8

En Ontario, un modèle énumère les principes généraux de la participation parentale dans les écoles. Voici quelques pratiques que les écoles peuvent suivre :

- *Les parents doivent être des partenaires dans le processus éducatif;*
- *Il est essentiel que les enseignants reçoivent une formation sur la participation parentale;*
- *La participation parentale est un processus évolutif;*
- *Les éducateurs doivent demander aux parents de quelle façon ils veulent participer à l'éducation de leurs enfants;*
- *Les politiques doivent définir clairement la participation et être établies ensemble;*
- *Les écoles doivent disposer des ressources nécessaires pour élaborer des programmes de participation parentale<sup>31</sup>.*

La participation parentale doit reposer sur une approche flexible et multidimensionnelle. Les parents et les administrateurs des écoles doivent travailler en collaboration et créer leurs propres programmes. Voici les leçons apprises :

[Traduction]

*Il n'existe pas de méthodes universelles pour le partenariat. Mettez sur ce qui fonctionne bien dans votre communauté. Commencez le partenariat entre l'école et la famille en définissant avec les familles les points forts, les intérêts et les besoins des familles, des étudiants et du personnel de l'école. Établissez ensuite des stratégies qui conviennent selon les points forts, les intérêts et les besoins.*

*La flexibilité et la diversité sont essentielles. Sachez qu'une participation parentale efficace prend plusieurs formes qui ne nécessitent pas forcément la présence des parents à un atelier, à une réunion ou à l'école. L'accent devrait être mis sur l'aide des parents dans l'apprentissage de leurs enfants, et cela peut se faire à l'école, à la maison ou ailleurs dans une communauté. (Institute for Responsive Education – responsiveeducation.org)*

*Chaque Première Nation a des besoins qui lui sont propres. Il faut les traiter de manière particulière et selon la région (Wesley-Esquimaux, Kenora)<sup>32</sup>.*

### Résultats de la participation parentale

---

<sup>31</sup> Chabot, L. (n.d.). *Engaging First Nations Parents in Education: An Examination of Best Practices*. Canada: p. 5-8.

<sup>32</sup> Chabot, L. (n.d.). *Engaging First Nations Parents in Education: An Examination of Best Practices*. Canada: p. 5-8.



Les travaux de recherche soulignent l'effet très positif de la participation parentale et communautaire au processus d'éducation :

[Traduction]

*Certains types de participation parentale rapportent de jolis dividendes : de meilleurs résultats de la part des étudiants, de plus grandes aspirations, une présence plus assidue, une amélioration du climat dans les classes et l'école et une relation plus positive entre les parents et les enseignants.*

*[...] entre la moitié et les deux tiers des écarts dans les résultats des étudiants sont attribuables à des variables à la maison plutôt qu'à l'école.*

*[...] pour les étudiants à risque, il a été établi que la participation des parents et de la famille à l'apprentissage est le facteur le plus déterminant de réussite.*

*Les étudiants des écoles secondaires dont les parents continuent de participer à leur apprentissage maintiennent une qualité de travail, font des plans réalistes pour leur avenir et risquent moins de quitter l'école.*

*[...] les étudiants dont les parents participent à leur apprentissage ont plus de chances :*

- *d'obtenir des diplômes d'études supérieures et des notes plus élevées et de s'inscrire à de programmes plus avancés;*
- *d'être promus, de réussir leurs cours et d'obtenir des crédits;*
- *de fréquenter l'école assidûment;*
- *d'avoir de meilleures compétences sociales, d'améliorer leur comportement et de bien s'adapter à l'école;*
- *d'obtenir un diplôme et de poursuivre des études postsecondaires<sup>33</sup>.*

## **PRATIQUES**

**Nos analyses et nos recherches sur les modèles nous ont permis de conclure ce qui suit :**

1. La responsabilité communautaire concernant les programmes éducatifs est essentielle.
2. La maîtrise à l'échelle locale se révèle être un facteur important dans la réussite des écoles.
3. Le refus par la communauté d'accepter le « statu quo » a donné une meilleure

---

<sup>33</sup> Chabot, L. (n.d.). *Engaging First Nations Parents in Education: An Examination of Best Practices*. Canada: p. 5-8.

maîtrise des résultats scolaires et l'assurance que les besoins sont satisfaits selon une perspective communautaire.

4. L'école favorise la collaboration. Les climats ouverts et tolérants se voient par la présence d'un grand nombre d'enseignants et d'administrateurs des Premières Nations.
5. Un leadership politique et administratif fort est un facteur de réussite important dans la réussite des partenariats entre les écoles et la communauté. La contribution du conseil de bande, des aînés et de l'administration renforce considérablement le partenariat entre les parents, l'école et la communauté<sup>34</sup>.
6. Les membres de la communauté et les chercheurs doivent travailler en partenariat dans tous les aspects des projets et des programmes.
7. Les calendriers doivent être souples et répondre aux besoins de la communauté.
8. Les projets doivent offrir des occasions d'apprentissage à tous les participants.
9. L'intégration des éléments d'intervention et d'évaluation est nécessaire avec le temps pour mesurer le degré de réussite<sup>35</sup>.

## **RECOMMANDATIONS**

Pour être efficaces, les stratégies en matière de participation parentale et communautaire doivent comprendre les éléments suivants<sup>36</sup> :

- *Détermination des besoins et consultation des parents* – les parents et le personnel des écoles doivent travailler en collaboration pour établir des stratégies et des programmes mutuellement bénéfiques.
- *Création de liens* – favoriser un climat de confiance et accueillir les étudiants et les parents des Premières nations comme il se doit.
- *Sensibilisation culturelle* – il faut respecter la culture, les traditions et les langues des Premières Nations.

---

<sup>34</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 95.

<sup>35</sup> *Implementing participatory intervention and research in communities: lessons from the Kahnawake Schools Diabetes Prevention Project in Canada*. Retrieved March 22, 2009 from [http://www.sciencedirect.com/science?\\_ob=ArticleURL&\\_udi=B6VBF-45TTJJF-3&\\_user=10&\\_rdoc=1&\\_fmt=&\\_orig=search&\\_sort=d&view=c&\\_acct=C000050221&\\_version=1&\\_urlVersion=0&\\_userid=10&md5=85836e1cee231e4202a759607d3e797a](http://www.sciencedirect.com/science?_ob=ArticleURL&_udi=B6VBF-45TTJJF-3&_user=10&_rdoc=1&_fmt=&_orig=search&_sort=d&view=c&_acct=C000050221&_version=1&_urlVersion=0&_userid=10&md5=85836e1cee231e4202a759607d3e797a)

<sup>36</sup> R.A. Malatest & Associates Ltd. Parent and Education Engagement Partnership Project: A Discussion Paper. (2002). R.A. Malatest & Associates Ltd: p. 29

- *Mesure et suivi de la réussite des partenariats* – les communautés des Premières Nations doivent prendre part aux processus décisionnels concernant les programmes et les services aux Premières Nations. En outre, l'évaluation doit être un élément de toute bonne stratégie ou plan à appliquer. Il faut définir des cibles mesurables pour évaluer l'efficacité d'une stratégie.
- *Communication de l'information* – il faut faire connaître les différences régionales. Il faut solliciter les commentaires des membres de la communauté après. Les relations dans l'échange d'information doivent reposer sur la confiance et le respect entre les parents et le personnel de l'école.

## **CONCLUSION**

En conclusion, les résultats des travaux de recherche montrent que la création de partenariats entre les parents et l'école ne va pas sans difficulté. Toutefois, il est essentiel que les communautés et les parents des Premières Nations travaillent en partenariat pour assurer la réussite des étudiants et l'efficacité du processus éducatif.

## **ADDENDA**

**Modèles régionaux pour les comités de parents**

## MODÈLE 1 – COLOMBIE-BRITANNIQUE

### LA BASE – DÉMARCHE ASCENDANTE

#### FIRST NATIONS EDUCATION STEERING COMMITTEE (FNESC)

Le mandat de l'initiative parentale et communautaire du FNESC est le suivant :

[Traduction]

*Le programme parental et communautaire pour les écoles et les communautés des Premières Nations finance les activités visant à sensibiliser les parents et les membres d'une communauté à leur rôle très positif dans l'éducation de leurs enfants et à fournir le soutien nécessaire pour qu'ils puissent jouer ce rôle activement<sup>37</sup>.*

Les activités recommandées par le programme de participation parentale et communautaire comprennent, entre autres, ce qui suit :

[Traduction]

- *Organiser des réunions pour les parents, notamment des ateliers avec des conférenciers pour la formation des parents. Le soutien financier peut comprendre de la nourriture pour les parents, le remboursement des dépenses des animateurs et du matériel pour les parents, et les frais de garderie.*
- *Embaucher des personnes formées pour faire des visites à domicile afin de soutenir les parents.*
- *Accéder aux programmes et aux ressources soutenant la formation au rôle parental, la lecture à la maison et la contribution parentale au développement de l'éducation.*
- *Donner de la formation aux parents ayant de faibles capacités de lecture et d'écriture pour les aider à comprendre comment ils peuvent fournir du soutien à leurs enfants pour la lecture et les devoirs à la maison.*
- *Mettre en œuvre des programmes visant à stimuler la contribution des parents aux activités scolaires, notamment la participation parentale aux activités culturelles, au processus décisionnel de l'école et au soutien individuel aux enfants qui ont besoin d'aide.*

---

<sup>37</sup>First Nations Education Steering Committee. Extrait le 24 mars 2009 de [http://www.fnesc.ca/programs/program\\_parental.php](http://www.fnesc.ca/programs/program_parental.php)

- *Soutenir des activités conjointes avec les parents et les étudiants visant à les rendre plus à l'aise dans le milieu scolaire, notamment des soirées de jeux, des activités sociales, des programmes d'apprentissage sur les cultures et les langues des Premières Nations pour les enfants et les adultes et les activités parascolaires dirigées par les parents.*
- *Organiser des présentations sur l'importance des examens de santé, de la nutrition, des modes de vie sains et des questions de sécurité.*
- *Informar les parents sur la planification des carrières et de l'éducation*<sup>38</sup>.

### **PROJET DE PARTENARIAT POUR LA PARTICIPATION PARENTALE À L'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Voici quelques-unes des difficultés entourant les partenariats autochtones en Colombie-Britannique :

- Expériences négatives vécues par les parents autochtones à l'école;
- Obstacles à la communication;
- Manque de compréhension de la part des écoles;
- Sensibilisation culturelle;
- Pauvreté et maladie dans les familles autochtones;
- Manque de stratégies dans les écoles pour stimuler la participation;
- Intimidation;
- Contact négatif avec les parents;
- Ségrégation des étudiants autochtones<sup>39</sup>.

Certains tentent de surmonter les obstacles à la participation des parents et des écoles et à leur adhésion. Voici quelques-unes des stratégies appliquées en Colombie-Britannique pour stimuler la participation :

1. **Stratégies et initiatives de gouvernance** : Bon nombre de régions ont mis en place un comité d'éducation autochtone afin de guider et de diriger ou de maîtriser les programmes et les services d'éducation pour les Autochtones.
2. **Services de soutien aux Autochtones** : Divers services de soutien aux Autochtones existent pour compléter et faciliter la communication entre les parents et les écoles. Les services de soutien offerts varient d'une région à l'autre de la Colombie-Britannique, mais peuvent généralement entrer dans les catégories suivantes : activités de liaison entre la maison et l'école; services de soutien à l'éducation culturelle et autochtone et d'autres fonctions de soutien.

---

<sup>38</sup> British Columbia. (2008/09). *Parental & Community Engagement Program. Funding Document.*

<sup>39</sup> Malatest, R.A. & Associates Ltd. (2002). *Parent and Education Engagement Partnership Project.* BC: p.10

3. **Activités d'orientation scolaire** : Les stratégies adoptées par de nombreuses d'écoles ont connu du succès, notamment une journée d'orientation pour les nouveaux étudiants autochtones et leurs parents présentée une semaine avant le premier jour de classe; des rencontres individuelles avec les parents, le personnel de soutien et l'enseignant au début de l'année scolaire, création d'un guide pour les parents qui décrit simplement les politiques de l'école, les programmes, le soutien offert et les attentes concernant la participation des parents.
4. **Sensibilisation culturelle/activités favorisant l'inclusion culturelle** : les écoles qui utilisent ces stratégies ont plus de chances d'attirer les parents. Au nombre des activités particulières, on compte le soutien aux activités culturelles et traditionnelles des Autochtones, le recours aux parents comme assistants et ressources dans les classes et la création d'un « espace » autochtone pour les étudiants et les parents.
5. Les autres stratégies comprennent l'utilisation de l'école comme ressource communautaire (danses, réceptions, etc.), afin que les parents deviennent plus à l'aise dans le milieu scolaire et l'adaptation des séminaires et des ateliers pour les parents (programmes et services adaptés aux besoins particuliers des parents)<sup>40</sup>.

## Analyse

Pratiques découlant de ce modèle :

- Participation des parents au processus décisionnel;
- Communication;
- Façons créatives de penser autrement que la manière traditionnelle;
- Repérage et résolution des obstacles;
- Modèles de rôle autochtones;
- Autres pratiques<sup>41</sup>.

Les travaux de recherche réalisés en Colombie-Britannique montrent qu'il n'y a pas de stratégie ou d'approche unique pour l'établissement de partenariats entre les parents et les écoles des communautés de Premières Nations. Toutefois, les résultats de la recherche indiquent clairement que les stratégies efficaces doivent être établies **par** les parents des Premières Nations et non pas pour les parents des Premières Nations. En outre, les stratégies efficaces doivent tenir compte de ce qui suit :

## **Détermination des besoins/consultation des parents**

---

<sup>40</sup> Malatest, R.A. & Associates Ltd. (2002). *Parent and Education Engagement Partnership Project*. BC: p. 15-21.

<sup>41</sup> Malatest, R.A. & Associates Ltd. (2002). *Parent and Education Engagement Partnership Project*. BC: p. 22

Les stratégies axées sur la base doivent s'appliquer directement aux besoins, aux valeurs et aux perceptions des parents des Premières Nations. Les Premières Nations doivent faire partie de ce processus et, même, diriger ce processus.

### **Création de liens**

La création de liens se fait à différents niveaux. À l'école, il faut mettre des processus en place pour faciliter les visites de parents à l'école. Ils peuvent prendre la forme de rencontres d'orientation pour les parents conçues pour promouvoir les activités culturelles et sociales visant à créer un espace pour les Premières Nations dans les écoles. Dans le district, la création de liens peut se faire au moyen d'activités éducatives pour les parents et l'examen des politiques régissant l'utilisation des écoles pour des activités communautaires. Dans la communauté, les liens peuvent être établis par une collaboration étroite avec les écoles, afin de promouvoir l'utilisation des installations scolaires pour des activités et de prouver aux parents la valeur de leur participation à la réussite scolaire de leurs enfants. Nos activités peuvent comprendre la représentation des Premières Nations aux conseils scolaires et la participation des parents autochtones à la planification.

### **Stratégies de sensibilisation culturelle**

En définitive, les écoles doivent inclure davantage la culture des Premières Nations. Les étudiants et les parents des Premières Nations doivent sentir que leur culture est positive et respectée dans le contexte de l'école.

### **Mesurer et suivre la réussite des partenariats**

Un cadre doit être établi dans les écoles pour évaluer activement leur façon de faire concernant le partenariat avec les parents des Premières Nations. L'établissement du cadre avec ce partenariat doit être un objectif clé.

### **Communication de l'information**

Les écoles, les éducateurs, les administrateurs et les parents des Premières Nations doivent avoir des ressources fondées sur des pratiques donnant accès à l'information sur les processus efficaces pour établir des partenariats entre l'école et les parents des Premières Nations. Ces ressources peuvent comprendre des guides, des conférences, des connexions aux pratiques, des systèmes d'entreposage des données... tout ce qui peut servir à diffuser l'information<sup>42</sup>.

## **COMITÉ DE PLANIFICATION SCOLAIRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE**

---

<sup>42</sup> Malatest, R.A. & Associates Ltd. (2002). *Parent and Education Engagement Partnership Project*. BC: p. 31-35.



Le Comité de planification scolaire en Colombie-Britannique (2004) a fait les recommandations suivantes à l'intention des comités de planification :

[Traduction]

1. *Rédiger une explication plus détaillée du mandat et du rôle des comités de planification scolaire (CPS) et de leur utilité dans l'éducation des enfants. Les questions fondamentales auxquelles il faut répondre sont les suivantes :*
  - a. *Le CPS peut-il vraiment faire une différence dans la réussite scolaire des étudiants?*
  - b. *Nos décisions comptent-elles pour le conseil scolaire?*
2. *Établir une méthode de communication afin que les membres d'un CPS puissent apprendre des membres des autres CPS et dialoguer avec eux. Cette méthode pourrait prendre la forme de réunions, de conférences et de sites Web.*
3. *Établir des directives pour le fonctionnement des CPS , afin de favoriser la participation d'un plus grand nombre de parents aux CPS.*
4. *Établir des lignes directrices sur le type de données utiles pour les CPS. Il faut décourager l'utilisation de données frauduleuses, excessives ou superflues.*
5. *Créer des grilles et des outils pour aider les CPS à collecter des données utiles.*
6. *Continuer la formation des membres en mettant l'accent sur le mandat des CPS, leurs rôles et le traitement et l'analyse des données.*
7. *Fournir les ressources appropriées pour l'établissement et la mise en œuvre des plans scolaires.*
8. *Examiner des façons d'encourager l'entière participation des enseignants aux travaux des CPS.*
9. *Explorer des façons d'améliorer les relations entre les CPS et leur conseil scolaire<sup>43</sup>.*

[Traduction]

---

<sup>43</sup> Society for the Advancement of Excellence in Education. (2004). *A Survey of School Planning Councils in British Columbia*. BC: p. 42

*Le 1<sup>er</sup> juillet 2002, le gouvernement provincial a adopté une loi qui exige que les écoles publiques de la province établissent un comité de planification scolaire. Cette initiative a pour but de reconnaître officiellement l'importance de la participation parentale pour améliorer les résultats scolaires. Les comités de planification scolaire donnent des avis aux conseils scolaires au sujet de l'attribution des ressources scolaires, la création des contrats de responsabilisation et les décisions concernant les programmes éducatifs.*

*Les conseils sont censés consulter la communauté scolaire pour l'établissement, le suivi et l'examen des plans scolaires visant à améliorer les résultats des étudiants. La communauté scolaire consiste en tous les parents, les étudiants, les administrateurs, les enseignants, le personnel de soutien et toutes les personnes qui ont à cœur la réussite des étudiants. Les comités de planification scolaire sont composés du directeur de l'école, d'un représentant des enseignants et de trois représentants élus par le comité consultatif de parents. Les comités de planification doivent agir de manière proactive pour joindre tous les membres de la communauté scolaire. Les conseils scolaires doivent veiller à la mise en place d'un comité de planification scolaire dans chaque école.*

*Les directeurs d'école assurent un leadership pour le comité de planification scolaire et doivent informer la communauté de la composition du comité. Les directeurs réunissent aussi des données sur les réalisations des étudiants, afin de les transmettre à la communauté scolaire<sup>44</sup>.*

---

<sup>44</sup> Kavanagh, B. (2009). *First Nations Parents Club: A Handbook for Parents*. FNEC and First Nations School Association: p. 34-36

## MODÈLE 2 – MODÈLE DE L'ONTARIO

### LA LOI – DÉMARCHE DESCENDANTE

La vision inhérente au modèle suivant est basée sur le cadre de recherche pour le projet de manifeste sur l'éducation des chefs de l'Ontario. Les principaux concepts de cette vision sont les suivants :

[Traduction]

- *Contribution et participation de la communauté;*
- *Apprentissage continu;*
- *Services intégrés;*
- *Facilitation de la transition aux cours réguliers;*
- *Représentation des Premières Nations aux comités scolaires et aux conseils scolaires<sup>45</sup>.*

Selon ce modèle, le partenariat entre les écoles et les parents prend une nouvelle dimension. Dès le début, les principes fondamentaux de système de l'éducation sont les suivants :

[Traduction]

- *La compétence des Premières Nations en matière d'éducation est un droit qui doit être entièrement reconnu par les gouvernements fédéral et provinciaux et accordé par un transfert complet des pouvoirs administratifs aux Premières Nations.*
- *Les communautés des Premières Nations (à l'intérieur et à l'extérieur des réserves) doivent avoir une autonomie complète concernant la façon d'éduquer leurs enfants et de dépenser l'argent pour garantir une éducation de première qualité aux étudiants des Premières Nations.*
- *Processus autonomes adaptés aux particularités culturelles où l'histoire, la culture, les langues, les philosophies de vie et les organisations sociales doivent être la plus grande priorité en tant qu'éléments importants du programme scolaire.*
- *Participation active de chacun dans la communauté, y compris les parents, les grands-parents, les aînés et les décideurs; partage des connaissances.*
- *Les enfants doivent toujours être au centre du cercle d'apprentissage.*

---

<sup>45</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 2.

- *Il faut mettre l'accent sur le bien-être, avec une attention particulière à l'amélioration des conditions sociales des Autochtones à l'intérieur et à l'extérieur des réserves*<sup>46</sup>.

Le cercle est au cœur de ce modèle d'éducation, où le partenariat scolaire entre la communauté et les parents occupe une place importante en tant qu'élément inhérent à ce modèle.

[Traduction]

*Le symbolisme d'un cercle et ses significations inhérentes sont très importants dans toutes les cultures autochtones de l'Amérique du Nord. Black Elk a dit un jour « le ciel est rond, la Terre est ronde de même que les étoiles, le vent tournoie, les oiseaux construisent des nids ronds, le Soleil et la Lune se lèvent et se couchent dans un cercle, et ils sont ronds tous les deux, les saisons se succèdent dans un cycle circulaire, du printemps, à l'été, à l'automne, à l'hiver et de retour au printemps, et la vie d'une personne est un cycle depuis l'enfance jusqu'à la vie adulte ». Chaque élément de la vie évolue en cercle. C'est également ainsi que les gens apprennent, transmettent leur savoir et éduquent leurs enfants dans un processus sans fin de don, de réception, d'acceptation et de renoncement. Au centre du cercle d'apprentissage, il y a les enfants – « les dons sacrés sont au cœur de nos communautés ». Toutes les forces et les structures rayonnent de ce centre pour aider les enfants à trouver les bonnes connaissances et leur voie dans la vie*<sup>47</sup>.

Dans ce modèle, l'éducation est vue comme un aspect intrinsèque de la vie communautaire, plutôt qu'une entité indépendante, avec laquelle la communauté doit avoir des liens. La communauté entière fait partie de l'école et, inversement, l'école fait partie de la communauté. Le modèle est symbolisé par le cercle et ses significations dans toutes les cultures autochtones de l'Amérique du Nord. L'éducation est vue en tenant compte de l'ensemble de la communauté et de la participation de tous les membres, des enfants aux grands-parents en passant par les aînés.

Dans ce type de système, l'ensemble de la communauté est mis à contribution et est responsable de son éducation. L'attention et le partage font partie de ce modèle, tout comme notamment les activités culturelles, les enseignements des aînés et les grands-parents. Chaque membre de la communauté participe au processus d'éducation en se faisant le rayon qui lie les étudiants à la communauté, à leur apprentissage, à leurs rêves et à leurs aspirations.

---

<sup>46</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 3.

<sup>47</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 3.

Le modèle d'éducation communautaire dans le contexte d'éducation des Premières Nations est incroyablement puissant.

[Traduction]

*Nos répondants s'entendent pour dire qu'un modèle d'éducation communautaire a une valeur symbolique puissante qui illustre et montre l'importance de l'apprentissage (un modèle « du berceau à la tombe », présenté pendant les réunions). Ils conviennent aussi du pouvoir particulier qui est créé quand on permet aux enfants d'observer les adultes qui interviennent dans l'apprentissage, et cette compréhension est soutenue par des grands travaux de recherche. Brisebois (1986, cité par Leavitt, 1993) mentionne qu'un enseignant de Kahnawake, au Québec, qui compare la façon d'apprendre à l'anglaise – « si on ne réussit pas du premier, il faut essayer encore et encore » à la version mohawk – « regarde et écoute, puis fais-le correctement, regarde et écoute, puis fais-le correctement. »*

*En faisant participer une communauté entière au processus d'éducation, les Premières Nations visent également l'intégration des services à l'enfance et à la famille pour assurer un éventail de services communautaires, dont bon nombre sont offerts traditionnellement dans les communautés des Premières Nations. Elles explorent des façons de coordonner et d'intégrer ces services aux services d'éducation. La cohabitation physique des services et de l'enseignement amènerait plus de parents et de membres de la famille à nouer des liens avec l'école (comme cela se fait déjà dans certaines communautés). Cela augmenterait le sentiment d'appartenance à la communauté et pourrait contribuer à réduire les obstacles à la participation en rendant la communauté plus à l'aise avec un système d'éducation attrayant<sup>48</sup>.*

Si l'on veut commencer à favoriser une plus grande participation communautaire, il faut d'abord renforcer quelques secteurs dans le système d'éducation :

Les comités scolaires : la participation aux comités scolaires donne aux parents, aux grands-parents et aux tuteurs la possibilité de renforcer les liens entre les parents, les écoles, les conseils, le gouvernement et la communauté. Cela contribue à assurer un système de grande qualité aux étudiants des Premières Nations. Il faut que les parents et les grands-parents des Premières Nations participent davantage aux comités d'étudiants<sup>49</sup>.

---

<sup>48</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 5.

<sup>49</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 5-8.

Les conseils scolaires : il faut accroître la participation et l'influence des Premières Nations dans le système d'éducation de l'Ontario. Une façon d'y arriver est d'avoir un plus grand nombre de représentants aux conseils scolaires<sup>50</sup>.

En fin de compte, pour réaliser la vision d'un système d'éducation efficace et l'intégration de l'école et de la communauté préconisées dans le modèle, les étapes du modèle de l'Ontario doivent être suivies :

[Traduction]

1. *Le transfert de la compétence du gouvernement fédéral aux dirigeants des Premières nations, ce qui permettra aux Premières Nations « d'éduquer leurs enfants de la façon, par les moyens et pour les buts qu'ils choisissent » (McCue, 1999:4).*
2. *Les modifications fondamentales aux formules de financement actuelles, notamment les ententes sur les frais de scolarité et le financement des écoles dans les réserves basé sur le nombre d'inscriptions et de présences (élimination de la liste nominative).*
3. *La participation complète des Premières Nations aux processus décisionnels à tous les niveaux : comités scolaires, conseils scolaires, conseils d'administration ou tout ministère provincial et fédéral responsable du soutien à l'éducation des Premières Nations.*
4. *Un système d'éducation (à l'intérieur et à l'extérieur des réserves), qui facilite la conservation de la culture et renforce la compétence culturelle<sup>51</sup>.*

Le modèle se subdivise encore en une structure de gouvernance à tous les niveaux. La répartition de ces composantes est présentée ci-après.

---

<sup>50</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 5-8.

<sup>51</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 8.

a. Niveau communautaire

Au centre de l'apprentissage se trouvent les cours des étudiants. À partir du centre rayonnent (suivant le concept du cercle de ce modèle) les structures communautaires qui supervisent le fonctionnement et la gestion de l'école en tant qu'élément du tissu socioculturel (par opposition à l'idée traditionnelle que l'école est une entité distincte de la communauté). Dans ce modèle, toute la communauté participe au processus d'éducation directement et indirectement. Voici certaines des activités réalisées dans la communauté :

[Traduction]

- *Définition d'une vision de l'éducation au niveau local pour les Premières Nations;*
- *Planification communautaire et planification financière à court terme;*
- *Tenue périodique de forums d'information;*
- *Activités scolaires quotidiennes, notamment les programmes et services parascolaires;*
- *Liaison entre les parents et les enseignants, les écoles et les aînés (grands-parents);*
- *Harmonisation des projets éducatifs communautaires;*
- *Application des outils d'évaluation (adaptés aux particularités culturelles);*
- *Contribution constante et opportune au corps enseignement régional concernant le progrès des étudiants, les fonds utilisés et les fonds nécessaires et la mise en œuvre des politiques et des programmes régionaux;*
- *Conception de programmes de « partage et d'attention » et autres activités centrées sur l'école auxquelles participerait toute la communauté<sup>52</sup>.*

b. Niveau régional

Dans le prochain niveau du cercle se trouve l'organisme régional (organisme scolaire ou conseil scolaire) qui travaille avec les comités scolaires. L'organisme régional s'occupe des questions qui ne relèvent pas des organismes locaux. Leurs responsabilités peuvent comprendre ce qui suit :

[Traduction]

- *Définir une vision de l'éducation au niveau régional pour les Premières nations;*
- *Établir des normes pour l'éducation;*
- *Concevoir les outils d'évaluation appropriés;*
- *Créer des programmes scolaires adaptés aux particularités culturelles;*
- *Évaluer les écoles et les enseignants;*
- *Distribuer les fonds disponibles;*

---

<sup>52</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 14-16.

- *Préparer des plans éducatifs et financiers à long terme;*
- *Donner accès à des fonds pour l'éducation des enseignants;*
- *Organiser des conférences et des ateliers pour les éducateurs de la communauté;*
- *Créer et soutenir des réseaux d'information*<sup>53</sup>.

c. Niveau provincial

Au niveau provincial, un autre élément du cercle concentrique, les responsabilités seraient les suivantes :

[Traduction]

- *Définir une vision de l'éducation des Premières nations pour l'ensemble de la province;*
- *Établir une orientation provinciale par des lois, des règlements et des politiques;*
- *Déterminer le financement des conseils scolaires régionaux;*
- *Mener des recherches exhaustives sur la planification de l'éducation, la conception des programmes scolaires, la formation des enseignants et les stratégies pédagogiques appropriées aux processus de participation de l'éducation des Premières Nations;*
- *Créer des liens et échanger de l'information avec les organismes et les institutions scolaires non autochtones;*
- *Établir des plans financiers stratégiques à long terme;*
- *Suivre les processus politiques et la mise en œuvre des politiques d'enseignement général*<sup>54</sup>.

d. Niveau national

Le niveau national se situe sur la circonférence du cercle. Il dirige l'éducation des Premières Nations dans une perspective nationale et à l'échelle nationale. La perspective nationale de l'éducation des Premières Nations prédomine et cet organisme serait chargé de représenter les intérêts des Premières Nations par la création de politiques et de stratégies nationales en matière d'éducation. Cette structure se définit ainsi :

[Traduction]

- *Responsable envers les parents et les dirigeants;*
- *Responsable envers les uns les autres;*
- *Obligation de défendre leurs décisions et politiques;*

---

<sup>53</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 14-16.

<sup>54</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 14-16.



- *Obligation de rendre compte des échecs et des failles de tout aspect de l'éducation des Premières Nations relevant de sa compétence*<sup>55</sup>.

De plus, une loi doit être rédigée pour l'éducation des Premières Nations. Un élément essentiel de cette loi doit être la participation des parents à l'élaboration de toutes les lois et les politiques qui portent sur les étudiants des Premières Nations. Les types de lois suivantes sont obligatoires :

[Traduction]

- *Lois exigeant que les frais de scolarité comprennent une représentation appropriée des Premières Nations aux conseils scolaires sans égard à l'impôt foncier.*
- *Lois exigeant que tous les conseils scolaires mettent en place des comités consultatifs composés de parents et de membres des communautés des Premières Nations et leur fournissent des ressources.*
- *Politique exigeant la création et le financement de postes de liaison entre les parents et les écoles dans toutes les écoles provinciales accueillant des étudiants des Premières Nations.*
- *Politique facilitant l'intégration des services adaptés aux besoins des étudiants et des familles des Premières Nations.*
- *Politique exigeant et appuyant la participation des parents, des aînés et des communautés à la création des programmes scolaires à titre d'éducateurs, de conseillers, de membres du personnel enseignant, de membres du personnel administratif, de membres des conseils et de bénévoles dans les écoles provinciales de tous les niveaux.*
- *Politiques favorisant la participation des parents des Premières Nations par la fourniture de soutien et de ressources à tous les établissements d'enseignement, les enseignants, les administrateurs et les conseils, du niveau préscolaire jusqu'au niveau postsecondaire. Cela peut comprendre la formation et le soutien aux enseignants et aux administrations pour les démarches visant la participation parentale, la création de postes de liaison, l'établissement de comités consultatifs formés de représentants des Premières Nations et des écoles et l'intégration des services.*
- *Lois exigeant que la détermination de ressources financières suffisantes, en plus des sommes transférées dans le cadre des ententes sur les frais de scolarité, pour soutenir les nouveaux programmes et politiques portant sur la participation parentale et communautaire. Cela devrait comprendre des ressources pour la planification stratégique continue en collaboration avec les Premières Nations.*<sup>56</sup>.

e. Gouvernement fédéral

---

<sup>55</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 14-16.

<sup>56</sup> Wesley-Esquimaux, C. (2004). *Report on First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario: p. 14-16.

Au niveau fédéral, le gouvernement doit jouer un rôle actif dans le changement de l'éducation des Premières Nations et promouvoir la participation parentale. La participation parentale à l'éducation des enfants est essentielle à la réussite des programmes d'éducation des Premières Nations. Voici les principales initiatives que le gouvernement fédéral doit prendre :

[Traduction]

- *Reconnaître l'importance de la participation parentale en tant qu'élément essentiel de la maîtrise des Premières Nations. Par cette reconnaissance, le Canada doit veiller à ce que les écoles locales des Premières Nations et celles signataires d'ententes sur les frais de scolarités disposent des ressources nécessaires pour réaliser les objectifs des Premières Nations en matière de participation parentale. Cela doit comprendre des ressources pour couvrir les coûts du personnel, de l'équipement, du matériel et des locaux. Le transfert de ces ressources ne doit pas alourdir inutilement le fardeau administratif des Premières Nations.*
- *Pour élaborer une politique visant à soutenir la participation parentale, le Canada doit reconnaître la diversité des conditions dans les communautés des Premières Nations, ce qui amènera la création de programmes diversifiés pour le soutien à la participation parentale.*
- *Reconnaître l'approche holistique des Premières Nations à l'égard de l'éducation en traitant la participation parentale comme un aspect des programmes, du niveau préscolaire au niveau postsecondaire.*
- *Exiger une représentation des Premières Nations aux conseils scolaires provinciaux, aux organes consultatifs et aux comités de parents dans les ententes sur les frais de scolarité. La communication avec les Premières Nations, les consultations au sujet des programmes scolaires et aux programmes autochtones doivent faire partie des ententes sur les frais de scolarité, en plus des dispositions sur l'établissement des objectifs et le suivi.<sup>57</sup>*

---

<sup>57</sup> Chabot, L. (n.d.). *Engaging First Nations Parents in Education: An Examination of Best Practices*. Canada: p. 25-27.

### MODÈLE 3 – COMMISSION SCOLAIRE CRIE

La Commission scolaire crie, dont les bureaux sont situés à Mistassini, est responsable de l'administration et du financement des écoles de neuf communautés en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* du Québec. Le Conseil reçoit 25 p. 100 de son financement de la province de Québec et 75 p.100, du gouvernement fédéral<sup>58</sup>.

Il y a neuf comités scolaires dans la structure de la Commission scolaire crie. Les comités consultent les administrateurs des écoles et les commissaires de la Commission. Essentiellement, les comités scolaires sont la voix des parents. Ils sont composés d'un membre élu par le conseil de bande et de quatre à dix autres membres (la taille du comité est proportionnelle à la population de la communauté). Le comité de l'école de Waskaganish, composé de neuf membres, se réunit toutes les six semaines pendant l'année scolaire. Le directeur, l'administrateur de l'éducation communautaire et les parents doivent assister aux réunions du comité scolaire et faire des recommandations à la Commission scolaire concernant la gestion et l'administration des écoles, y compris la dotation de personnel. En outre, le comité s'emploie à promouvoir la langue et la culture crie dans les écoles<sup>59</sup>.

La participation des parents aux comités scolaires consiste en des réunions publiques et un processus de consultation. Cependant, dans la structure actuelle, la participation des membres de la communauté est parfois limitée. Un des désavantages de ce type de système est qu'il peut sembler que la Commission manque de transparence. La communication entre la Commission et la communauté semble laisser à désirer également<sup>60</sup>.

Les parents ont proposé des façons de remédier au manque de communication, afin d'accroître la transparence et l'échange d'information. Voici quelques solutions possibles :

[Traduction]

- *Des tribunes téléphoniques aux radios régionales avec le directeur et le directeur général adjoint et le superviseur des écoles.*
- *Des réunions télévisées de la Commission scolaire sur les canaux à large bande et les réseaux locaux de câblodistribution.*
- *Reportage sur les activités scolaires dans les médias locaux.*
- *Présentations PowerPoint aux réunions des comités scolaires sur les budgets scolaires et les données concernant le taux de fréquentation, les résultats aux examens provinciaux et le taux de diplômes secondaires et postsecondaires des étudiants; ces données pourraient également être affichées sur les sites Web des écoles.*

---

<sup>58</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 97-100.

<sup>59</sup> *ibid.*

<sup>60</sup> *ibid.*

- *Bulletins d'information périodiques sous forme de document papier ou de document électronique sur les sites Web.*
- *Questionnaires annuels pour les parents qui contiennent les résultats présentés par les comités scolaires et affichés sur les sites Web de l'école.*
- *Mises à jour périodiques des sites Web de la Commission scolaire crie et des écoles locales au moins une fois par année<sup>61</sup>.*

---

<sup>61</sup> Fulford, George. *Sharing our Success: More Case Studies in Aboriginal Schooling: Band-Operated Schools*. (n.d.) Society for the Advancement of Excellence in Education: p. 97-100.

## Bibliographie

2008/2009 Parental and Community Engagement Program – Community, Final Report Form.  
[http://www.fnesc.ca/programs/program\\_parental.php](http://www.fnesc.ca/programs/program_parental.php)

2008/2009 Parental and Community Engagement Program – Community, Work Plan Form.  
[http://www.fnesc.ca/programs/program\\_parental.php](http://www.fnesc.ca/programs/program_parental.php)

2008/2009 Parental and Community Engagement Program, Funding Applications for First Nations Communities.  
[http://www.fnesc.ca/programs/program\\_parental.php](http://www.fnesc.ca/programs/program_parental.php)

British Columbia. 2008/2009 Parental & Community Engagement Program, Funding Document.  
[http://www.fnesc.ca/programs/program\\_parental.php](http://www.fnesc.ca/programs/program_parental.php)

Chabot, L. (n.d.). *Engaging First Nations Parents in Education: An Examination of Best Practices*, Canada: p. 5-8.

Don Cameron Associates. Society for the Advancement of Excellence in Education. *A Survey of School Planning Councils in British Columbia, 2004*  
[http://books.google.ca/books?id=iOoV4XUuUEC&dq=Don+Cameron+Associates,+Society+for+the+Advancement+of+Excellence+in+Education,+A+Survey+of+School+Planning+Councils+in+British+Columbia,+2004&printsec=frontcover&source=bl&ots=R9R8cZCxzP&sig=vsJHtSejOyhpHS\\_ZsyjPF3zVOUg&hl=en&ei=UIW5ScS\\_AYmMsA0O2oQ3&sa=X&oi=book\\_result&resnum=1&ct=result#PPP1,M1](http://books.google.ca/books?id=iOoV4XUuUEC&dq=Don+Cameron+Associates,+Society+for+the+Advancement+of+Excellence+in+Education,+A+Survey+of+School+Planning+Councils+in+British+Columbia,+2004&printsec=frontcover&source=bl&ots=R9R8cZCxzP&sig=vsJHtSejOyhpHS_ZsyjPF3zVOUg&hl=en&ei=UIW5ScS_AYmMsA0O2oQ3&sa=X&oi=book_result&resnum=1&ct=result#PPP1,M1)

First Nations Education Steering Committee. Extrait le 24 mars 2009 de  
[http://www.fnesc.ca/programs/program\\_parental.php](http://www.fnesc.ca/programs/program_parental.php)

Fulford, George. Society for the Advancement of Excellence in Education. *Sharing Our Success, More Case Studies in Aboriginal Schooling*.  
[http://www.sae.ca/index.php?option=com\\_content&task=blogcategory&id=100&Itemid=171](http://www.sae.ca/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=100&Itemid=171)

Fulford, George. Society for the Advancement of Excellence in Education. *Sharing Our Success: Band-Operated Schools*.  
[http://www.sae.ca/index.php?option=com\\_content&task=blogcategory&id=100&Itemid=171](http://www.sae.ca/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=100&Itemid=171)

*Implementing participatory intervention and research in communities: lessons from the Kahnawake Schools Diabetes Prevention Project in Canada*. Extrait le 22 mars 2009 de  
[http://www.sciencedirect.com/science?\\_ob=ArticleURL&\\_udi=B6VBF-45TTJF-3&\\_user=10&\\_rdoc=1&\\_fmt=&\\_orig=search&\\_sort=d&\\_view=c&\\_acct=C000050221&\\_version=1&\\_urlVersion=0&\\_userid=10&md5=85836e1cee231e4202a759607d3e797a](http://www.sciencedirect.com/science?_ob=ArticleURL&_udi=B6VBF-45TTJF-3&_user=10&_rdoc=1&_fmt=&_orig=search&_sort=d&_view=c&_acct=C000050221&_version=1&_urlVersion=0&_userid=10&md5=85836e1cee231e4202a759607d3e797a)

Interview with Edward Cross, Director of Education, Kahnawake Education Centre, Kahnawake, Québec, 24 mars 2009.

Kahnawake Schools Diabetes Prevention Project. Extrait le 22 mars 2009 de  
<http://depts.washington.edu/ccph/irbcasestories.html>

**Examen de la littérature sur les pratiques favorisant la participation parentale et communautaire des  
Premières Nations**

---

Kavanagh, Barbara. First Nations Parents Club. *A Handbook for Parents*, The First Nations Education Steering Committee and The First Nations Schools Association, Revised Edition, janvier 2009

<http://www.fnesc.ca/publications/pdf/Parents%20Handbook%20RevJan09.pdf>

Parent Advisory Committees/Group Orientation, Alberta Teachers' Association.

<http://www.yk1.nt.ca/schools/documents/YK1PACChairsOrientationOctober42007.pdf>

Parent Support Services Society of BC. *Starting a Parent Support Circle in Your Community*

[http://www.parentsupportbc.ca/Starting\\_a\\_PSC.pdf](http://www.parentsupportbc.ca/Starting_a_PSC.pdf)

R.A. Malatest & Associates Ltd. *Parent and Education Engagement Partnership Project : A Discussion Paper*. (2002) R.A.Malatest & Associates Ltd:

[http://www.bced.gov.bc.ca/abed/reports/parent\\_engage.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/abed/reports/parent_engage.pdf)

Society for the Advancement of Excellence in Education. *Sharing Our Success, Promising Practices in Aboriginal Education*, Proceeding of a National Conference, Winnipeg, 23 et 24 novembre 2007.

[http://www.saeec.ca/index.php?option=com\\_content&task=blogcategory&id=100&Itemid=171](http://www.saeec.ca/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=100&Itemid=171)

Society for the Advancement of Excellence in Education. *A Survey of School Planning Councils in British Columbia*, 2004, BC.

United States, Department of Education. *No Child Left Behind, Parental Involvement: Title I, Part A, Non-Regulatory Guidance*, 23 avril 2004.

<http://www.ed.gov/programs/titleiparta/parentinguid.doc>

Wesley-Esquimaux, C. (2004) *Report of First Nations' Governance over Education: Reclaiming the Circle of Learning*. Ontario.

*What do we mean by Family and Community Connections with Schools?* Module 1. Family and Community Relations. (2005) Southwest Educational Development Laboratory.

[http://www.sedl.org/learning/text\\_versions/Module1.pdf](http://www.sedl.org/learning/text_versions/Module1.pdf)